CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38343** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2027**

ÉDITÉ LE 10/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENTREPRISE RICHARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2012

Capital : 273 000

5, AVENUE DESCARTES
ZI
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX B 473 200 582

Siret : 473 200 582 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7105130

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148368234

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148368234

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 56 86 43 60 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
RICHARD ANNE DIRECTEUR GÉNÉRAL / RICHARD JEAN PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : richardsabx@wanadoo.fr

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 098 231 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3522	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité confirmée)	15	17/12/2025
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	30	30/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 10/11/2026 12:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.